

A_LA_UNE
sécurité

Les incidents critiques en prison ont doublé en un an



« Cette hausse explosive démontre à quel point la situation est devenue grave et intenable », alertent les services pénitentiaires.

Pierre-Yves Thienpont.

Avant la grève nationale dans les prisons lundi, l'administration pénitentiaire dénonce un système « totalement saturé », marqué par une hausse des incidents critiques en un an, a appris « Le Soir ».

Dans les prisons, le nombre d'incidents critiques - agressions sur le personnel pénitentiaire ou entre détenus, par exemple - a doublé en un an, a appris Le Soir auprès de l'administration pénitentiaire. En 2025, 321 incidents critiques les plus graves ont été recensés, contre 161 en 2024. « Chaque jour, un incident grave survient dans un établissement pénitentiaire », précise l'institution. Les absences de travail consécutives à des agressions ont, par ailleurs, augmenté de plus de 30 % en deux ans. « Cette hausse explosive démontre à quel point la situation est devenue grave et intenable », alertent les services pénitentiaires, qui lancent ce cri d'alarme alors que l'ensemble des prisons du pays entamera

une grève ce lundi 11 mai. Point d'orgue du mouvement : un rassemblement à la prison de Lantin. Cette situation intervient dans un contexte de surpopulation carcérale aiguë : cette semaine, 13.733 détenus sont incarcérés pour une capacité théorique de 11.064 places, tandis que 754 matelas sont installés au sol. Il y a six mois, lors d'une action menée par les directeurs, 362 matelas au sol avaient déjà été recensés. « C'est un symbole douloureux d'un manque chronique de places qui ne cesse de s'aggraver », commente l'administration pénitentiaire.

« Une spirale négative »

Pour l'autorité pénitentiaire, c'est précisément cette saturation qui alimente une « spirale négative » désormais devenue réalité : davantage de surpopulation engendre mécaniquement davantage de tensions et d'agressions, ce qui entraîne à son tour plus d'absences et une pression accrue sur le personnel présent.

Miguel, un agent pénitentiaire ayant requis l'anonymat, travaille à la prison de Haren depuis plusieurs années. Au moment de notre appel, il est en plein déménagement. Fin janvier, il a été agressé par un détenu alors qu'il se trouvait dans le café de son quartier. « Il m'a reconnu. Moi je ne l'avais pas reconnu. Il faut dire qu'on côtoie beaucoup de détenus à l'intérieur de la prison de Haren. Je tombe de temps en temps sur des ex-détenus : parfois ça passe bien, parfois ça passe mal. C'est lorsque l'on fait son travail à 100 % que l'on risque le plus d'avoir des problèmes », raconte-t-il.

« Il m'a frappé au nez, j'ai eu une fracture »

L'agent décrit une agression violente : « Il m'a frappé au nez, j'ai eu une fracture. Mon arcade était également ouverte. » Après les coups, les menaces se poursuivent : « Il m'a dit qu'il savait où j'habitais. J'ai des enfants, je ne pouvais pas prendre de risques, j'ai donc pris la décision de déménager pour aller vivre à 60 kilomètres de mon lieu de travail. Cela me fait quelque chose, parce que j'habitais Bruxelles depuis plus de trente ans. »

Depuis les faits, Miguel dit vivre dans un état d'angoisse permanent. « J'ai une boule au ventre à l'idée d'être de nouveau en contact avec des détenus. Je suis en arrêt maladie. Je prends des médicaments, des somnifères. Je souffre d'un stress post-traumatique. La situation n'est clairement pas facile. » Il pense néanmoins à ses collègues restés en service : « Ces agents ont trop de travail et risquent en plus d'être davantage confrontés à des agressions. A Haren, on en compte une à deux par semaine. C'est énorme. » Face au témoignage de Miguel et à ceux de nombreux autres agents, l'administration pénitentiaire se dit aux côtés de son personnel et de ses directions pour dénoncer « une situation devenue intenable, tant pour les agents que pour les détenus ». Elle affirme qu'elle continuera à interpeller les autorités tant qu'aucune réponse structurelle n'est apportée, soulignant que les enjeux de sécurité derrière les barreaux concernent l'ensemble de la société.

Selon elle, des solutions existent : réduction des longues peines, renforcement de l'accompagnement en détention, amélioration des soins en santé mentale, politique de réinsertion et adaptation de la capacité carcérale. Des pistes qui, combinées, permettraient selon les experts de réduire la récidive et d'améliorer la sécurité globale.

La reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une autorisation préalable de l'auteur, conformément Code de droit économique, Titre 5, Chapitre 2, que vous pouvez formuler à droits@rossel.be en mentionnant le type de reproduction, sa destination et sa durée.